



C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E

DÉFENDRE SANS CONCESSION LES LIBERTÉS SYNDICALES

**Les libertés syndicales ne sont pas négociables.
Elles sont indispensables au monde du travail**

Au lendemain du meeting national pour les libertés syndicales, qui a rassemblé plus de 2 000 participantes et participants au siège de la CGT à Montreuil, la FNME-CGT réaffirme son soutien total à Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT.

Lorsqu'on cherche à la discréditer ou à l'attaquer, c'est toute la CGT, toutes les militantes, tous les militants, et l'ensemble du monde du travail qui sont visés.

Les faits parlent d'eux-mêmes: plus de 1000 militants CGT, dont 450 dans le Secteur de l'Energie, sont aujourd'hui traînés devant les tribunaux ou en conseils de discipline pour avoir assumé leur mandat, défendu les salariés et protégé l'intérêt général.

Face à cette offensive, la FNME-CGT affirme avec force que OUI :

- Il faut une loi qui protège réellement les libertés syndicales
- Il faut garantir la protection des salariées et salariés et de l'ensemble des élus et mandatés
- Le droit de grève et son exercice, inscrit dans la Constitution, doivent être respectés sans contournement.

La FNME-CGT appelle à la signature de la pétition pour les libertés syndicales.

Le lien de la pétition [ICI](#).

Ils tentent de bâillonner les travailleuses et travailleurs ? La FNME-CGT ne se taira pas et poursuivra ses actions.

**A L'OFFENSIVE, LA FNME-CGT CONTINUERA,
PARTOUT ET SANS RELÂCHE, À DÉFENDRE ET À
RENFORCER LES LIBERTÉS SYNDICALES.**